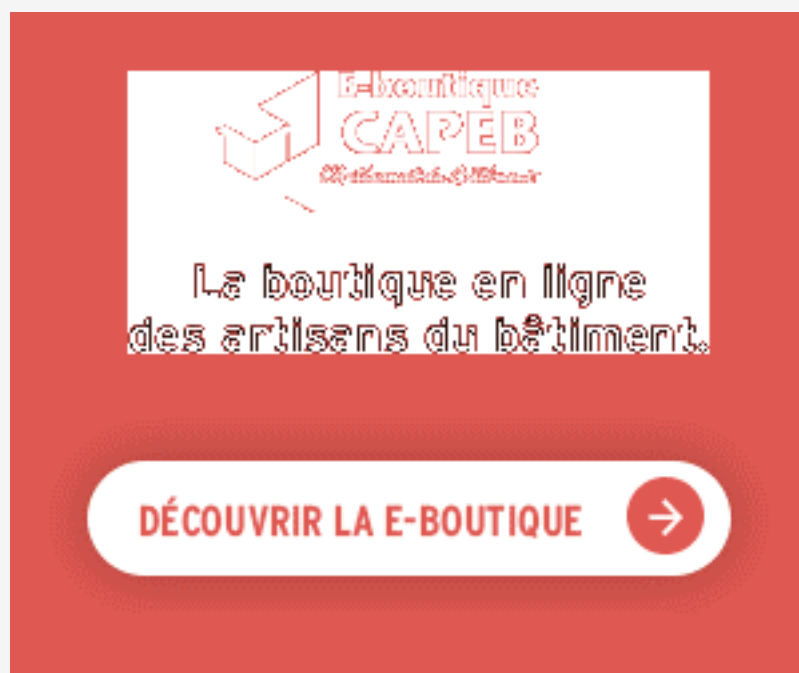




Construction en bois : elle renvoie enfin du bois !



Après quatre ans de recul, la construction en bois ressort enfin du bois pour représenter l'an dernier 6 % des logements neufs livrés, individuels et collectifs confondus. Selon la dernière enquête nationale de France Bois Forêt et du Comité des industries de l'ameublement et du bois (Codifab), le chiffre d'affaires du secteur a rebondi de 13 % depuis 2016 pour retrouver en 2018 son niveau de 2014, soit 1,9 milliard.

L'Observatoire National de la Construction Bois vient de publier son enquête annuelle, menée par le CODIFAB et France Bois Forêt pour la 5e année. Après une crise de près de 4 ans, le secteur de la construction bois retrouve des couleurs et son allant de 2014. Son chiffre d'affaires, s'élevant à près de 2 milliards d'euros en 2018, a ainsi augmenté de 13% par rapport à 2016. En moyenne, la construction bois représente 48% de leur chiffre d'affaires global et correspond à une diversification de leur activité entamée lors des années de crise du bâtiment. Ce sont les structures de plus de 20 salariés qui ont la contribution la plus forte à ce chiffre d'affaires, à hauteur de 62 %. Les entreprises de 10 à 19 salariés y prennent part pour 18 % et les moins de 10 salariés pour 20 %. Un bond du chiffre d'affaires qui fait suite, rappelons-le à deux baisses enregistrées en 2014 (-13 %) puis en 2016 (-11 %).

En nombre de réalisations, cette croissance s'illustre pour les logements collectifs avec 19,4 % de hausse et 9,1 % pour les extensions-surélévations. Quant au secteur de la maison individuelle, il n'est pas en reste avec une croissance importante du nombre de réalisations du secteur diffus (+ 20 %) et surtout du secteur groupé pour lequel de nombreux maîtres d'ouvrage choisissent désormais la construction bois. En ce qui concerne l'évolution des surfaces construites de bâtiments non résidentiels, l'ensemble des segments de marché progresse (en dehors de celui des bâtiments agricoles dont la part « bois » reste stable), soit + 9,2 % pour les bâtiments tertiaires privés et publics et + 31,5 % pour les bâtiments industriels et artisanaux.

Le Grand Est en pole position

L'an dernier, la région Grand Est a retrouvé sa place de leader de la construction **bois**. Avec un chiffre d'affaires de 367 M€ HT réalisé par 220 entreprises, soit 19 % du chiffre d'affaires national du secteur, la construction **bois** représente une part prépondérante (60%) de l'activité des entreprises locales. Si la région Grand Est devance la Bourgogne-Franche-Comté, toutes deux territoires d'ancrage de la construction **bois**, d'autres régions affichent aussi leur potentiel : Auvergne-Rhône Alpes (330 M€ HT réalisés par 371 entreprises), Nouvelle Aquitaine (208 M€ HT par 290 entreprises), Pays de la Loire (196 M€ HT par 180 entreprises), Bretagne (190 M€ HT par 182 entreprises) ou, moins attendue, l'Île-de-France (240 M€ HT, réalisée à hauteur de 21 % par les entreprises franciliennes et 79 % par des entreprises extérieures à la région), soit 13 % de l'activité nationale de la construction **bois**.

Une professionnalisation des entreprises

Après une baisse de 13 % entre 2014 et 2016, les emplois en construction **bois** se sont redressés entre 2016 et 2018 (+3 %). C'est notamment le cas de la fabrication (+ 3 %) et de la mise en oeuvre (+ 5 %). La situation traduit les effets positifs des investissements réalisés par les entreprises pour améliorer leur outil de production. C'est en particulier notable en préfabrication et en industrialisation du processus de production. Aujourd'hui, 72 % des entreprises disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception technique (70 % en 2016) et elles sont de plus en plus nombreuses à proposer une offre globale, de la conception technique à la mise en oeuvre.

Des clients plus soucieux de la provenance du **bois**

L'enquête révèle également une tendance notable du côté des clients : 39% des entreprises indiquent que leurs clients leur demandent du **bois** français (contre 25% en 2016). Les clients sont donc de plus en plus soucieux de l'origine du **bois** et privilégie la production française, dont l'image positive séduit les consommateurs. « Concernant la part de **bois** français achetée par les entreprises, celle-ci oscille entre 50 % (auprès des négociants) et 60 % (auprès des coopératives). Ces parts de **bois** français témoignent aussi d'une structuration de la filière d'approvisionnement en **bois** français de proximité. Les **bois** utilisés par les entreprises sont majoritairement certifiés, à hauteur de 94 % », indique l'Observatoire National de la Construction **Bois**.

Des prévisions optimistes

Les prévisions d'activité sont favorables pour cette année, notamment pour le logements collectifs (+26%) et les extensions-surélévations (+21%). 31% des entreprises prévoient ainsi d'investir pour accroître leur production dans les deux prochaines années, et jusqu'à 41% pour les entreprises de plus de 20 salariés. Toutes les régions prévoient des investissements, notamment dans les Hauts-de-France, le Centre Val-de-Loire et la Bretagne.